



RàGT Rezé à Gauche Toute !

Bonjour,

D'abord toutes nos excuses pour ce retard à vous répondre ,mais nous avons , vous vous en doutez, beaucoup de sollicitations.

Nous espérons avoir répondu le plus précisément possible. Nous vous joignons notre programme en complément.

Nous avons laissé en gras les titres des chapitres ainsi que les points avec les propositions de votre association.

Bien cordialement,

RAGT

Logement - cadre de vie - environnement

[?] développer l'offre de logement accessible pour soutenir l'accès au logement autonome

pour les jeunes qui quitte le logement des parents.

- Pour le renouvellement urbain, nous refuserons les opérations de prestige (qui favorisent la gentrification), par l'introduction d'un nouveau critère de conception ou de sélection des projets : **les logements construits doivent pouvoir être, à l'achat, financièrement accessibles aux personnes qui vivaient là précédemment** (durée d'emprunt et taux d'endettement raisonnables pour un pouvoir d'achat en moyenne équivalent). – Pour atteindre ces objectifs ambitieux de logements sociaux, on pourra compter sur la construction neuve avec une part plus importante, mais aussi, beaucoup plus qu'aujourd'hui, sur la **conversion du parc locatif privé existant : renforcement très important des moyens budgétaires** (fonctionnement pour l'animation et l'humain, et investissement pour les aides) des dispositifs existant en ce sens à la Métropole, en lien avec l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (ANAH).

[?] Promouvoir la rencontre des générations et des cultures sur les quartiers: espaces de

rencontres en extérieur et par des salles mises à disposition.

☐ Anticiper la mise en place de lieux conviviaux de proximité (rencontre d'habitants) dans les nouveaux quartiers et les quartiers en rénovation urbaine.

☐ Poursuivre et développer l'action « médiateurs » dans les différents quartiers.

☐ Fin de vie : Il n'existe pas encore de lieu public pour se retrouver après un décès.

Possibilité de créer une Maison des Adieux (usage polyvalent) permettant la réunion des

proches .Les frais funéraires peuvent mettre des familles en difficulté : soutenir la provision de ces dépenses.

- **Nous prônons donc**, pour Rezé et la métropole, **une production de logement plus modérée, correspondant tout juste aux besoins**. Les objectifs de construction de nouveaux logements sociaux du Plan de développement urbain sont, eux, insuffisants, car ils ne permettront pas tout à fait d'atteindre le taux légal de 25 % en 2025, et de toute façon, ce taux de 25 % est trop bas au vu de l'évolution comparée des prix de l'immobilier du secteur privé et des revenus des ménages. Nous ne sommes pas contre la densification en soi : lutter contre l'étalement urbain est une préoccupation importante, afin d'éviter de consommer des terres agricoles ou naturelles et d'étendre exagérément les distances des déplacements et le réseau de transports en commun. En revanche nous sommes **contre la surdensification** qui consiste à réaliser de **grandes opérations (très) denses dans des zones jusque-là non habitées** (à Rezé :ZAC des Îles, Jaguère, future ZAC de Praud).

Vie de quartier/participation des habitants

☐ Mettre en place des assemblées de quartier avec plus de visibilité et d'impact dans la prise de décision .

- Les conseils de quartiers seront désignés par les habitantes et les habitants selon le système de l'élection ou du tirage au sort, selon leur choix (en incluant les personnes qui n'ont pas le droit de vote car étrangères). Il faudra mettre en place des gardes d'enfants pour permettre aux familles, notamment monoparentales, d'y participer. Ces conseils de quartiers rénovés pourront agir à différentes échelles : Les conseils seront décisionnaires sur les questions concernant le quartier, à

condition que leurs décisions soient validées par des référendums de quartiers intégrant plusieurs questions sur les transports, l'urbanisme, les espaces verts. Nous proposons des votations citoyennes, intégrant toutes les habitantes et tous les habitants de la commune, ayant ou non le droit de vote.

❓ Faciliter l'accès à un budget participatif pour des aménagements de quartier (exemple :

jardins partagés)

- la création d'une commission « finances », composée d'élues et d'élus, d'habitantes et d'habitants, de membres de la société civile et de représentantes et de représentants syndicaux ; la mise en place de séance d'information sur le budget municipal et de formation à celui-ci.

Education

❓ Proposer une offre d'activités péri scolaire de qualité sur toutes les écoles

❓ Développer des lieux ressources de proximité pour les jeunes.

- Nous proposons donc de permettre à ces jeunes (porteurs de projets ou non) de se retrouver dans un lieu mis à disposition par la mairie, porté et géré par eux-mêmes, sur la base de leurs propres modes de vie et ce, sans jugements ni projections.

❓ Les périodes de stage sont difficiles à envisager par des familles car ils nécessitent un

réseau de connaissances. Faciliter ces recherches de stage par des temps collectifs de

partage de connaissances, par un soutien au transport et éventuellement aux frais

d'hébergement durant la durée du stage.

❓ Développer des lieux d'expressions des jeunes dans la ville (lieux de sports urbains – graffs ...)

❓ Faciliter l'accès aux loisirs et aux vacances pour les enfants et les jeunes

- Apportons les activités aux enfants et aux jeunes en difficulté, pour favoriser leur accès à des pratiques diverses, ouvertes à tous. **Pour cela, développons les animations de rue.**

❓ Accueil petite enfance : poursuivre le développement des places de crèche.

Apporter une attention particulière aux lieux publics pour les enfants à proximité des nouvelles constructions.

- Redonnons ensemble leur place aux parents en instituant des conseils de parents dans les structures d'accueil extrascolaires de leurs enfants, pour qu'ils participent aux prises de décision, à l'ajustement des pratiques.

L'éducation est une des priorités de nos engagements. L'enjeu est que nous construisions ensemble un avenir de respect, de solidarité, durable. Nous voulons apporter des moyens à la hauteur de cet enjeu : qualité des locaux, formation et bonnes conditions de travail du personnel, participation entière des usagers et usagères.

La municipalité entend que les outils (locaux, démarche participative) s'adressent aussi bien aux enfants, à tous les enfants, qu'aux jeunes, à tous les jeunes : que toutes et tous se sentent concernés, écoutés, entendus. Que toutes et tous aient l'envie et la possibilité de s'investir dans la vie de leur ville.

Vie associative

[?] Développer les équipements pour faciliter la vie associative : matériel, salles mises à disposition.

- Chapitre 5.3 Vie associative :

Mettons en valeur les associations, notamment celles des jeunes, et favorisons celles qui permettent de renforcer le lien social, en en faisant un critère positif d'attribution des subventions. Appuyons de façon prioritaire les propositions en faveur des publics éloignés. Au-delà des subventions financières, proposons des locaux disponibles, créons de réelles maisons des associations. Il s'agit de développer, au sein des quartiers et des structures fédératrices existantes, des ressources, pour les bénévoles associatifs et les habitantes et habitants, destinées à favoriser et à promouvoir la vie associative : accueil, mutualisation de moyens, formations, soutien administratif, visibilité des associations.

Nous proposerons la mise à disposition de salles multi-usages aux associations.

Transport

❓ Malgré un réseau de transport en commun développé, des zones restent mal desservies

ou avec une fréquence basse. Adapter la capacité des moyens de transport.

- Augmenter la « praticité » des transports en commun : Améliorer les correspondances (horaires information...), physiquement (et pas seulement via des outils numériques).

- Veiller à la décentralisation du maillage du réseau (liaisons inter-périphéries sans passer par le centre) et à son adaptation à l'évolution urbanistique de la ville (exemple : nouvelles zones d'habitat au sud-est de la commune).

- étudier sérieusement la possibilité de mettre en place des petites boucles locales, fréquentes, aux heures et lieux adaptés aux petits trajets du quotidien (exemple mairie → poste → marché → mairie, etc.).

❓ -Faciliter les trajets vélo et piétons même dans les zones à 30 km/h

«Il reste énormément à faire pour mettre en place un « système vélo » qui combine aménagements, modification des règles de voirie, services, et évolutions culturelles dans le respect de la sécurité des piétons, notamment sur les voies partagées vélos/piétons. Nombreuses sont les personnes qui se déplacent à pied ; la marche détente ou sportive connaît un réel regain, à portée de toutes et tous et fortement conseillée. Ces déplacements doivent pouvoir se faire sans crainte et en toute sécurité, particulièrement pour les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite, les enfants et les parents se déplaçant avec une poussette.... »

❓ Réaliser des éclairages publics plus ciblés (passages piétons) et chemins piétonniers

- Nous sommes également intervenus régulièrement pour rappeler que l'éclairage public des chemins piétonniers permet de lutter contre le sentiment d'insécurité des habitants.

❓ Développer et faire connaître davantage les « mobilités seniors ».

Merci pour cette proposition que nous n'avons pas notée dans notre programme. L'information des habitants est en effet primordiale

Ces paragraphes sont extraits de la partie déplacement de notre programme . Nous ne pouvons pas réduire la politique que nous proposons aux habitants de Rezé à quelques mesures isolées , c'est pourquoi

nous vous proposons de lire le paragraphe correspondant à la partie transport.

Accès au droit/services publics

[?] Pour faciliter l'accès aux droits et lutter contre le "non recours": maintenir des services

publics de proximité

[?] Envisager une maison dédiée aux Services Publics avec un accès aux services

numériques : CAF, SNCF, CPAM, Préfecture, Impôts... Ceci avec un personnel qualifié et formé.

- Le point avec lequel nous sommes le plus en phase est que la mise en place d'un service numérique est importante mais ne peut être un prétexte à la diminution de la présence de professionnels.

Chapitre 7.1 « ...- dès 2020, poser un moratoire sur l'informatisation des écoles et des services municipaux, et engager un audit pour aller vers une sobriété d'équipement et d'usage, incluant ci- besoin le réinvestissement dans l'humain (des agents d'accueil plutôt que des écrans d'accueil) ; ... »

Santé

[?] Accès aux soins (CSS): des lieux d'information au plus près des habitants

[?] Maintien et développement du temps d'ouverture de la Maison de la Sécu.

- Extrait Page 6 « ...Nous mettrons en place un contrat local de santé avec le soutien de l'Agence régionale de santé (ARS), permettant de prioriser et de coordonner les acteurs et actrices de la santé sur la commune. Nous prendrons également en compte la santé mentale et les souffrances psychiques, qui peuvent naître de l'isolement ou de l'exclusion, de la perte d'espoir en l'avenir, du stress... en favorisant la mise en place d'un Conseil local de santé mentale pluri-professionnel.... »
- *Extrait Page 32 « Maison de santé*

Le coût d'un tel équipement peut varier en fonction du programme retenu. À ce sujet, plusieurs scénarii sont envisageables, depuis la facilitation de recherche de locaux pour des praticiens regroupés en « équipe de soins primaires » jusqu'à la création ex nihilo d'une structure d'hébergement et dotée de fonctions d'information, d'animation de la politique de santé sur le territoire et offrant également la possibilité de mise à disposition de locaux à des associations de prévention. Cet équipement pourrait être complété par l'embauche de « médiateurs santé », chargés de faciliter l'accès à l'offre et intervenant sur l'espace public ou dans le cadre de permanences.

Culture

☐ Développer des initiatives de médiation culturelle pour aller vers les habitants qui ne fréquentent pas les structures culturelles.

☐ Proposer des événements culturels dans les quartiers.

☐ Envisager l'ouverture de l'Espace Diderot (médiathèque, expos...) sur un dimanche chaque mois pour étendre l'accès aux cultures et faciliter le lien social.

- Donner au mot culture la dimension de l'éducation populaire et développer des projets avec les habitantes et les habitants pour la création et le partage : ce sont nos objectifs. La participation des habitantes et des habitants aux activités culturelles, même gratuites, doivent sortir des murs et aller vers. Trop de frontières culturelles symboliques (musique classique et opéra pour les riches, rap pour les quartiers) la culture est un moyen d'émancipation, et de mise en confiance. Encourageons de nouvelles pratiques : culture dans les rues, chez l'habitant, dans des lieux de passage quotidien, comme le théâtre de Molière. Nous soutiendrons les projets permettant aux habitantes et aux habitants de se retrouver lors de fêtes de quartiers qui existent déjà, et encouragerons le développement de ces réunions festives. Les initiatives pourront venir des associations, des conseils de quartier, des CSC. Les aides seront réparties de manière équitable entre les différents projets.

Nous n'avons pas débattu de l'ouverture de l'espace Diderot un dimanche chaque mois. Merci pour cette proposition que nous devons étudier.